

---

# LA VÉRITÉ

## SUR LE GRAND-THÉÂTRE

### DE LYON.

---

En publiant, à propos de la rue Impériale (1), sa Notice sur l'édification du Grand-Théâtre et du Palais-de-Justice à Lyon, M. A.G. Bellin ne laisse point ignorer les motifs qui lui ont fait entreprendre cette critique rétrospective des actes de l'administration et du talent des architectes qui dirigèrent ces constructions. Il pense, et ce sont ses propres paroles, que *tôt ou tard son travail appellera l'attention sur la conduite des travaux publics, qu'on juge exclusivement au point de vue de l'art et de l'utilité et qu'il est bon que le public soit initié aux détails de cette branche des dépenses* (2). *L'expérience de ces dernières années, dit-il à propos des travaux d'embellissement qui vont être exécutés, ne doit pas être perdue pour le temps présent ; mais pour que la leçon soit profitable, il faut qu'elle entre dans les esprits par voie de publicité* (3).

Nous rendons certainement justice aux intentions aussi louables que clairement exprimées par l'auteur, mais nous sommes loin de croire avec lui qu'aucune amélioration pût ressortir de cette surveillance qu'il semble appeler sur la conduite des travaux

(1) Au grand désappointement du lecteur, il n'en est parlé que sur le titre.

(2) Page 49.

(3) Page 3.